

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

Prise en charge locale des installations portuaires fédérales  
**La Corporation de gestion du port de Baie-Comeau  
enfin aux commandes !**

**Baie-Comeau, le 6 janvier 2022** – C’est avec beaucoup de fierté que la Corporation de gestion du Port de Baie-Comeau (CGPBC) annonce la conclusion du transfert des installations portuaires fédérales de Baie-Comeau. La CGPBC en est officiellement devenue propriétaire le 24 décembre dernier.

Cette prise en charge est accompagnée d’une contribution fédérale de 44,7 M\$ pour assurer l’exploitation et le développement des installations transférées. Cette contribution doit être dépensée à l’intérieur d’un délai de 20 ans. Tous les revenus tirés de l’exploitation du port, de même que les revenus d’intérêts générés sur la contribution fédérale pourront servir à développer de nouveaux projets.

Cet important jalon de l’histoire de Baie-Comeau est le fruit d’une volonté affirmée depuis près de 30 ans et de démarches officielles menées depuis 2012. « *La propriété locale des installations portuaires de Baie-Comeau permet enfin de prendre les décisions ici et de poser les actions au bénéfice de la prospérité et du rayonnement de la collectivité. Cela nous donne entre autres la capacité d’exploiter le plein potentiel de cet outil de développement, de mieux répondre aux besoins des usagers et de veiller à la pérennité des infrastructures* », a expliqué Marc Lefebvre, président du conseil d’administration de la Corporation.

Un plan est d’ailleurs déjà en cours d’exécution pour augmenter les capacités du port et accueillir davantage de navires de marchandises et de navires de croisières. À court terme, des actions seront posées pour améliorer les services. À moyen terme, soit sur un horizon approximatif de 3 ans, des travaux majeurs seront réalisés, dont l’aménagement du Terminal no.5, la réhabilitation environnementale du stationnement et le réaménagement du port dans son ensemble.

Malgré le nouveau statut de propriété des installations, la population continuera d’avoir accès au quai lorsqu’il n’y a pas d’opération portuaire. La CGPBC mettra graduellement en place de nouvelles règles à suivre afin d’assurer la sécurité du public. De plus, dès 2022, un comité de développement durable sera mis en place afin de maintenir un canal de communication et de collaboration avec la communauté. « Le Port de Baie-Comeau sera un citoyen corporatif dynamique, responsable et engagé. La Corporation se dotera d’une gouvernance novatrice, à l’image d’une autorité portuaire locale indépendante, qui œuvre en partenariat avec le réseau portuaire québécois et canadien et, surtout, avec ses parties prenantes locales », a conclu Karine Otis, directrice générale.

*« Le programme de transfert des installations portuaires fédérales vise à permettre aux intérêts locaux de développer le plein potentiel des ports canadiens. En ce sens, la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau sera la mieux placée pour planifier le développement du port et servir l'intérêt collectif local ainsi que l'industrie maritime qui fait affaire au port de Baie-Comeau. En ce début d'année, j'adresse tous mes vœux de succès à la Corporation et au port de Baie-Comeau. »*

L'honorable Omar Alghabra  
Ministre des Transports du Canada

*« Ça fait des années qu'on travaille avec la communauté de Baie-Comeau pour qu'elle ait entre les mains ce levier économique important. Félicitations à toutes les parties prenantes qui vont, j'en suis convaincu, valoriser à leur plein potentiel leurs installations portuaires. »*

L'honorable Pablo Rodriguez  
Ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec

*« Nos ports régionaux ont un potentiel économique important. La prise en charge locale offrira aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables, comme le prévoit Avantage Saint-Laurent, la vision maritime québécoise. Cette annonce marque une nouvelle étape pour la population et le port de Baie-Comeau. En effet, cela permettra à la Corporation d'accroître le rayonnement du port et de la région ainsi que de mettre en valeur le caractère distinctif de celui-ci. »*

M<sup>me</sup> Chantal Rouleau  
Ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

*« Baie-Comeau est une ville maritime qui doit son développement à son port. Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie dans notre histoire; la communauté prend en main son développement portuaire pour en faire un pilier du développement régional durable. Avec sa zone industrialo-portuaire, Baie-Comeau a tous les atouts pour être une ville nordique prospère, innovante et tournée vers l'avenir. »*

Yves Montigny  
Maire de Baie-Comeau

*« C'est une page d'histoire qui s'écrit et un nouveau chapitre qui s'ouvre pour Baie-Comeau et la Manicouagan. Nous sommes fiers d'avoir contribué aux efforts de la Corporation dans cette importante transaction et nous continuerons de supporter le port de Baie-Comeau dans son développement. »*

Marcel Furlong  
Préfet de la MRC de Manicouagan

### **À propos de la CGPBC et du port de Baie-Comeau**

La Corporation de gestion du port de Baie-Comeau, une organisation autonome à but non lucratif, porte une mission tournée vers l'intérêt collectif et le développement régional. Le port est au cœur de la zone industrialo-portuaire de Baie-Comeau et située stratégiquement sur le Saint-Laurent, dans une baie en eau profonde libre de glace à l'année.

– 30 –

#### **Pour plus d'informations :**

Karine Otis

Directrice générale

Courriel : [kotis@portbcomeau.ca](mailto:kotis@portbcomeau.ca)

Téléphone : (418) 293-3601